

CR de la réunion IH du 4 décembre – sous groupe « langue, éducation et cultures françaises »

Présents : Aude, Pierre, Lionel et Francis. Nous sommes convenus de conserver le projet de plan de Pierre en deux parties (le français à l'intérieur et à l'extérieur). Nous souhaitons intégrer des éléments « forts » dans notre texte, c'est-à-dire présenter des arguments décisifs afin d'éviter d'endosser une défense mondaine de la francophonie. Ainsi :

- Le français est une langue vivante qui s'enrichit continuellement de mots nouveaux créés le plus souvent par des francophones non Français. Utilisons-les.
- Le français est une langue précise dans le domaine technique, juridique et diplomatique. A l'heure du Brexit, approfondissons la possibilité de rendre la priorité au droit français sur le droit anglo-saxon au sein de l'UE.
- Le français est plus proche du latin que l'anglais ; l'acquisition de bases en latin permet de mieux comprendre l'origine et la signification des mots français.

Aude propose d'identifier des outils pour améliorer l'apprentissage du français par les étrangers.

Lionel propose de profiter de l'organisation par Paris des JO en 2024 pour accorder au français la place de première langue internationale.

Pierre propose de faire un inventaire des organismes s'occupant de francophonie, en France et dans le monde, et des institutions culturelles françaises à l'étranger...

Francis propose d'accorder une priorité aux étrangers demandeurs d'asile en situation régulière maîtrisant correctement le français pour l'attribution de stages de formation professionnelle ou d'emplois.

Dernière minute : Le niveau en lecture et en compréhension des écoliers français en classe de CM1 est en baisse par rapport au début des années 2000, révèle l'étude internationale Pirls (*Progress in International Reading Literacy Study*), réalisée tous les cinq ans depuis 2001 dans 50 pays. En un mot, les enfants français de CM1 ne comprennent pas ce qu'ils lisent (parfois même couramment) !